

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
09/4/33
DOSSIER N°7091**

**FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX SPORTIFS DE BON
NIVEAU**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALÉIX, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX
Valéry MARTIN à Laurence CHEVREUX
Hélène PILAT à Guy MARSALÉIX

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX SPORTIFS DE BON
NIVEAU**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération N°05/5/25 du Conseil général du 12 décembre 2005 relative à la modification du
règlement du fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau ;
VU la délibération N° 12/3/18 du Conseil Départemental du 16 décembre 2016 ;
VU la délibération N° 12/3/28 du Conseil Départemental du 16 décembre 2022 ;
VU la délibération n° CP2023-04/4/25 de la Commission Permanente du 28 avril 2023 adoptant le modèle*

de convention type ;

VU la délibération N°N°CP2025-04/4/20 de la Commission permanente du 18 avril 2025 ;

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2025-09/4/33 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer la subvention telle que mentionnée dans le tableau en annexe à la présente délibération, au titre du fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau pour un montant total de **3 000 €** ;

Se sont abstenus :

Mme Isabelle PENICAUD, Mme Renée NICOUX, M. Eric BODEAU, M. Thierry BOURGUIGNON (ayant donné pouvoir à Mme Isabelle PENICAUD), M. Jean-Luc LEGER (ayant donné pouvoir à Mme Renée NICOUX), M. Philippe BAYOL (ayant donné pouvoir à M. Eric BODEAU)

Adopté : 23 pour – 0 contre – 6 abstentions

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la convention à intervenir avec le bénéficiaire établie selon le modèle « type » adopté par délibération n° CP2023-04/4/25 de la Commission permanente du 28 avril 2023 ;

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le Budget départemental, Chapitre 65 Article 65748 Fonction 326.

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET